

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » 14 » six mois.
» » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
MM. LAFITTE, BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER
et C^o, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

L'imprimerie du Journal
de Roubaix est transférée
Grande-Rue, 56.

ROUBAIX

18 janvier 1862.

BULLETIN POLITIQUE.

Les réformes financières ne sont pas encore arrêtées. Beaucoup de projets circulent, mais rien n'est certain. La seule mesure adoptée serait l'unification de la dette, mais non la conversion proprement dite des rentes 4 et 4 1/2; des titres seuls de 3 pour cent seraient délivrés aux détenteurs des rentes, qui conserveront sur le Trésor les mêmes valeurs qu'ils possèdent.

Quoique le Sénat ait rejeté, dans le temps, une loi votée par le Corps législatif, et qui frappait une taxe sur les voitures de luxe, on prétend que cette loi va revenir sur l'eau. Chaque voiture de luxe paierait 100 francs et chaque cheval 50 francs. On parle aussi d'un impôt sur les factures.

Le Conseil d'Etat vient de terminer son examen du projet abrogeant la loi de 1817, qui a fixé le taux légal de l'intérêt de l'argent. Ce projet sera l'un des premiers soumis au Corps législatif au commencement de la session.

D'autre part, on prépare, au ministère de la guerre, un travail relatif à une réduction de l'armée portant sur 50,000 hommes de divers corps.

On dit que M. Thouvenel a eu une nouvelle entrevue avec M. Mon et lord Cowley au sujet des affaires du Mexique. L'Angleterre et la France seraient disposées à surveiller très-activement les menées ambitieuses de l'Espagne dans son ancienne colonie.

Avant-hier, M. Thouvenel a reçu en audience particulière Mgr. Chigi, le nouveau nonce du Saint-Siège. Dans cette entrevue, il a été uniquement question de la

fixation du jour où Sa Majesté pourrait recevoir officiellement Mgr Chigi aux Tuileries. Cette réception aura lieu lundi prochain.

En Angleterre, une réaction marquée et salutaire s'opère dans tous les esprits en faveur de la paix. Quant à la mystification dont le *Morning-Post* s'est notoirement rendu coupable, elle semble devoir aboutir, dès le premier moment, à une crise ministérielle que lord Palmerston a bien mérité de subir.

La nouvelle de l'envoi d'un nonce apostolique à Saint-Petersbourg est confirmée. Le Saint-Père, en l'annonçant aux cardinaux, a exprimé l'espoir que cette première concession du czar serait le signal de concessions importantes en faveur de la nation polonaise. J. REBOUX.

Nous croyons pouvoir démentir le bruit répété par quelques journaux d'un projet d'impôt sur le revenu, attribué à M. Fould et que l'honorable ministre présenterait à la sanction législative dès l'ouverture de la session de 1862.

Le bruit a couru, dit un journal, que deux bâtiments français, allaient être envoyés en observation dans l'Adriatique.

Le départ de Mexico de notre ministre, M. le comte Dubois de Saligny a produit une vive impression : plusieurs familles appartenant au parti modéré ayant voulu quitter la capitale, où le parti anarchique exerce une véritable terreur, le gouvernement du président Juárez s'y est opposé et il a fait pratiquer un grand nombre d'arrestations. Les personnes arrêtées sont accusées de sympathie pour les étrangers. Les généraux mexicains ont reçu de Juárez l'ordre de ne pas livrer de batailles et de se borner partout à faire une guerre de guérillas.

On annonce que la *Gazette des Campagnes* prendra prochainement le grand format, et que, tout en continuant de s'occuper d'agriculture, elle ouvrira une partie de ses colonnes à la défense des intérêts de l'Eglise. Le rédacteur en chef de la *Gazette des Campagnes* est M. l'abbé Mullois, un des aumôniers de l'Empereur.

Des lettres de Londres annoncent, en contradiction avec les journaux anglais,

que la reine Victoria est dans un état moral et physique qui inspire des inquiétudes aux médecins de la couronne.

Le procès qui vient de se dérouler en Belgique, devant la Cour du Hainaut, a fait l'objet d'un incident, mardi, à la reprise de la Chambre des représentants.

Un membre, M. Coomans (de la droite), a fait allusion à la condamnation capitale qui vient d'être prononcée par la Cour d'assises, et qui frappe neuf individus de la bande qui a fait pendant deux ans la terreur des environs de Charleroi. Il a constaté avec bonheur, a-t-il dit, le mouvement de l'opinion publique qui répugne à neuf exécutions simultanées. L'orateur, bien qu'opposé à la peine de mort, a cru devoir voter avec la majorité qui a maintenu cette peine dans le Code, et il ne s'en repend pas, mais il espère que l'abolition de la peine de mort sera le fruit du temps. Il espère aussi que l'usage de la prérogative royale prévendra une trop grande abondance de sang.

Ces paroles, souvent interrompues par des voix nombreuses sur tous les bancs, ont soulevé une explosion de mécontentement.

Le ministre de la justice a pris alors la parole et a dit qu'il ne croyait pas qu'on ait jamais suscité dans un parlement une discussion plus intempestive et plus inconvenante. La justice n'est pas encore dessaisie, les faits ne sont pas encore tous connus, une instruction continue, et c'est dans une situation semblable qu'on vient interrompre le cours de la justice et peser inconstitutionnellement sur la prérogative royale, qui perdrait tout son caractère en perdant sa libre action ! Le ministre de la justice manquerait à tous ses devoirs s'il se prêtait à une discussion pareille. L'orateur semble oublier qu'il y a trois pouvoirs dans l'Etat : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire, et qu'il faut laisser à chacun ses attributions entières et sans confusion.

Ces paroles ont été applaudies.

Impôts et revenus indirects.

Le *Moniteur* vient de publier, en ce qui concerne les impôts et revenus indirects, les états comparatifs des recettes de l'année 1861 avec celles des années 1859 et 1860.

Il ressort de ce tableau que le produit des impôts indirects s'est élevé en 1861 à 1 milliard 99 millions 866,000 francs contre 1 milliard 73 millions 742 francs en 1860, et 1 milliard 94,644,000 francs en 1859.

Il y a eu, comparativement à 1860, augmentation : sur le droit de timbre, 38 millions 421,000 contre 36 mill. 419,000; sur les droits concernant les boissons, 195 millions 316,000 contre 176 millions 36,000; sur le produit de la vente des tabacs, 215 millions 235,000 contre 194 millions 191,000; sur le produit de la vente des poudres, 13 millions 273,000 contre 10 millions 312,000; sur le produit de la taxe des lettres, 61 millions 272,000 contre 58 millions 387,000; sur les céréales, 4,271,000 contre 1 mill. 385,000; sur les sucres étrangers, 25 mill. 961,000 contre 20 millions 727,000.

Tribunaux.

Dans l'audience d'avant-hier, la 6^e chambre correctionnelle s'est occupée de l'accident du chemin de fer du Nord du 19 novembre dernier, arrivé dans la gare même à Paris, à dix heures du soir. Le nommé Bouchin, en sa qualité de chef de manœuvres, donna le signal de démarrer une machine au moment même où il devait savoir que le train de Pontoise allait arriver, lequel train arriva en effet à l'heure réglementaire.

Cette imprudence causa un choc qui brisa plusieurs wagons; huit personnes furent blessées plus ou moins grièvement, a dit M. l'avocat impérial, et, parmi elles, M. Thomas, ancien employé au ministère des finances, qui a une côte cassée. Il se porte partie civile et demande 10,000 francs de dommages-intérêts.

Il y a aussi en cause le nommé Baudouin, mécanicien du train de Pontoise, à qui on fit des signaux d'arrêt sans qu'il y ait obéi.

Le tribunal a condamné les deux prévenus à un mois d'emprisonnement, et il a accordé 4,000 fr. de dommages-intérêts à la partie civile.

Russe.

On écrit de Berlin, 15 janvier :

« Le discours du trône a produit généralement une impression satisfaisante. On a vu avec plaisir qu'il ne penchait vers aucun parti et qu'il se tenait, à cet égard, dans une indifférence méritoire.

« La santé du roi préoccupe toujours beaucoup le public, et malgré les démentis officiels on persiste à croire que le roi se ressent, jusqu'à un certain point, des suites de l'attentat de Bade. On a vu une confirmation des bruits qui couraient, dans le fait que le roi n'a pas assisté à la dernière chasse de la cour. Du reste, S. M.

se montre souvent dans la rue et au théâtre. »

Une décision grave prise par la cour suprême de Berlin mérite, par son importance dans les transactions commerciales, d'être rapportée. Il s'agit de l'exécution d'un contrat conclu par voie télégraphique. La question est ainsi posée : un négociant qui a donné des ordres d'achat d'actions industrielles par voie télégraphique, peut-il en refuser le paiement, sous prétexte de la non-existence d'un contrat écrit. Le tribunal a déclaré que la commande télégraphique jointe à la réponse à cette commande constituait une obligation équivalente à un contrat écrit.

Pologne.

On écrit de Varsovie, 13 janvier :

« C'est aujourd'hui le 1^{er} jour de l'an selon le calendrier gréco-russe. Les fonctionnaires civils et militaires sillonnent la ville en grande tenue; ils vont féliciter leurs supérieurs et entendre la liturgie grecque dans la rue longue, au château ou à Łazienki. Le peuple polonais et catholique se tient à l'écart, plonge dans un morne silence, songeant au pèlerin Bralobzeski, qu'une voiture emmenait évanoui à la forteresse Bobrouisk, en Russie.

« Les églises catholiques sont encore fermées, mais les théâtres ont repris les représentations interrompues depuis tout neuf mois. J'ai assisté, enfin de pouvoir vous en parler, à la première représentation de l'opéra *Bravo*. On y voyait les Russes abonnées dans les stalles, les femmes des employés russes et quelques personnages de la coterie gouvernementale au premier rang; mais le parterre et la galerie vides donnaient à cette première réunion, après tant de tristes événements, un aspect significatif. C'était, d'un côté l'ironie, de l'autre un art froid et dégénéré en métier, car les chanteurs étaient mal disposés. La salle magnifiquement éclairée et décorée avec luxe, mais vue du public national qui s'y pressait autrefois, ne présentait plus que l'aspect d'un théâtre russo-allemand.

« M. Platonow qui n'est pas plus aimé que M. Moulikanow, s'est rendu à Saint-Petersbourg où il trouvera, dit-on, une sinécure au conseil de l'empire.

« On dit que le conseil d'Etat sera convoqué prochainement pour examiner la loi sur la conversion de la corvée en redevance pécuniaire. Les écoles seront ouvertes le 20, selon l'ancien système, jusqu'à qu'il plaise au gouvernement de les réorganiser

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 19 JANVIER 1862.

— N° 5. —

LE CONFIDENT*

VIII. — SUITE.

Le prince, dont le cœur était resté indifférent jusque-là, ressentait pour la première fois cette passion qui porte les esprits calmes aux sacrifices, tandis qu'elle pousse d'ordinaire les esprits violents à des actes de brutalité et de désespoir. Non-seulement la charmante Française, la seule femme qu'il aimait, le repoussait en dépit de ses hommages manifestes, mais elle avait été jusqu'à faire des avances à un autre. Son orgueil se revoltait contre cette impossibilité, laquelle cependant s'évanouissait à ses yeux, quand il songeait à la noble tourterelle, à l'amabilité du favori, et à son bonheur auprès des dames. D'ailleurs il connaissait trop bien la supériorité d'esprits, la circonspection et la franchise du comte pour le soupçonner d'un mensonge ou d'un subterfuge dans une circonstance si grave.

Son cœur ulcéré, indécis, était avide du jeu cruel de la chasse, qui lui avait plu de tout temps, comme image de la guerre;

(*) Reproduction interdite.

mais tout ce qui lui donne le cachet d'une véritable fête, la société égayant la table, avant et après l'action, le triomphe des vainqueurs, le cor célébrant la mort de la bête fauve; tout ce qui transforme ce plaisir vulgaire en un noble et royal plaisir, tout cela lui était insupportable ce jour-là : il n'aspirait qu'aux scènes sanglantes.

La baronne de Tellern brillait au premier rang parmi les dames intrépides qui n'avaient craint ni l'appât du matin, nuisible à la beauté, ni les dangers de ce plaisir de l'autre sexe; mais le prince ne la voyait ni ne l'entendait. Pendant le déjeuner elle déploya vainement toutes les ressources de son esprit, se surpassant elle-même en fins sarcasmes, en plaisants calembours, en anecdotes piquantes; le prince, agité, préoccupé, n'y fit pas attention; il vidait à longs traits sa coupe de cristal, sans que son palais parût flétri par l'arôme des vins généreux. Un secret dépit fit monter les rougeurs au visage de la baronne, tandis qu'un pressentiment de ce qui s'était passé lui serrait le cœur, et une vive agitation souleva sa poitrine. En ce moment le prince donna le signal de la chasse, les cors le transmissent au loin, et aussitôt vengeurs et paysans de s'élançant à l'œuvre. Au lieu de se joindre aux dames qui allaient rester simples spectatrices, la baronne partit hardiment avec les chasseurs.

Le gibier que les battues avaient réuni sur le théâtre de la chasse, y trouvait peu à peu la mort. Ici, des coups de feu atteignaient de jeunes dagnets, d'agiles daims, des lièvres timides, et le rusé renard se glissant en tapinois; là, un jeune et hardi veneur abattait d'une main sûre le sanglier qui, grognant avec fureur, déchirait

de ses défenses blanches comme la neige les flancs des malheureux chiens courants.

Tout à coup un grand cerf, paré d'une superbe épaurombe et d'une longue crinière, sortit de l'épaisseur du bois; après avoir tourné fièrement sa belle tête de tous côtés, il parut comme l'éclair dans la direction des tentes en renversant son bois en arrière. Le prince Louis, s'élançant avec rapidité, donna par son ballail le signal du cours, et chacun de se mettre droit sur les étriers pour suivre le maître qui, au milieu de la meute acharnée, éperonnait son cheval, afin de ne pas perdre la piste du cerf.

Ce bruyant tumulte, véritable assaut de vitesse, retentissait au loin sur la vaste lande; mais le bel animal dont on poursuivait le lente défilé se jouait, dans son merveilleux instinct, de l'habileté des chasseurs, trompait et fatiguait, par les sinuosités et les détours infinis de sa course, chiens, chevaux et cavaliers. Bien loin encore de l'entrée du cirque et des tentes, il tourna brusquement vers la montagne en décrivant un angle aigu, franchit le large fossé qui entourait le bois, puis, gonflant le cou d'un air de triomphe et roulant avec joie ses grands yeux ronds, il gravit rapidement le rocher presque nu, comme s'il se riait des légères blessures qu'il venait de recevoir.

Le prince seul avait pu le suivre jusqu'à ce moment de très-près; mais, jugeant que son cheval exténué n'était plus en état de franchir le fossé, il se dirigea vers un ponceau du voisinage, d'où il espérait parvenir à barrer le passage au cerf, d'autant plus que les chasseurs, considérablement distancés, qui ne perdaient pas l'animal de vue, s'étaient déjà portés obliquement dans le bois pour em-

pêcher leur noble proie de gagner des taillis plus épais et moins accessibles.

Un cri d'angoisse ayant frappé en ce moment l'oreille du prince, il tourna la tête et aperçut un cheval volant sur la bruyère, la bride sur le cou. Une amazone, dont les pieds ne touchaient plus les étriers, et qui cramponnait ses petites mains au pommeau de la selle, était comme suspendue au dos de l'animal effrayé, et entièrement livrée à sa merci. Sa longue robe de soie verte flottait au vent, son petit chapeau à plumes lui tombait sur le dos, retenu par un faible ruban, et les boucles de ses cheveux, défrisés par l'humidité du matin, battaient contre son visage pâle. Le prince Louis reconnut avec effroi la baronne de Tellern et se dirigea vers elle au galop; mais à son approche, le cheval de la baronne, encore plus effrayé, redoubla de vitesse et franchit vigoureusement le fossé du bois, lançant l'infortunée évanouie au milieu des broussailles sur le talus de la route.

Le prince mit pied à terre auprès d'elle, laissa son cheval en liberté, s'agenouilla sur l'herbe et la prit dans ses bras. Jamais elle ne lui avait paru aussi belle qu'en ce moment où elle était d'une pâleur mortelle, où ses yeux fermés ne brillaient plus de feu de la passion, où sa toilette en désordre bravait toutes les règles de la mode et de l'art et rehaussait encore ses charmes.

Tout le passé venait de s'effacer de la mémoire du prince, à la fois enflammé et inquiet pour celle qui gisait là à sa discrétion : la jalousie ne montrait plus sa couronne de vipères; la glace du mépris s'était fondue, et les impressions du funeste récit de Kunigsteen avaient disparu sans laisser de traces, comme ces cercles

que la pierre lancée par un enfant décrit sur la surface d'un lac.

Ce ne fut pas sans une délicieuse émotion qu'il porta son doux fardeau sur un moelleux lit de mousse et qu'il appuya cette jolie tête sur les racines noueuses d'un grand chêne; puis il s'empressa d'aller puiser de l'eau au fossé dans son chapeau à plumes, et d'en asperger ce charmant visage. Il se jeta de nouveau à genoux auprès d'elle et l'étreignit fortement, en proie à une angoisse mortelle, pareil à un insensé : il tâcha d'étancher avec ses lèvres le sang qui couvrait une légère blessure cachée sous les cheveux, et ensuite il s'efforça de rappeler chez elle — par son haleine brûlante — la respiration et la vie.

La baronne se réveilla sous ces ardents baisers, et son premier souffle se confondit avec celui du prince. Elle ouvrit les yeux en poussant un profond soupir, où la douleur se mêlait à la volupté, et quand elle se vit dans les bras du prince, une vive rougeur se répandit aussitôt sur son front, sur ses joues, sur son cou et jusque sur son sein, palpitant et découvert. Elle cherchait évidemment à se rappeler ce qui venait de se passer, et, à mesure que la mémoire lui revenait, son visage perdait de sa pâleur.

« — Où suis-je ? balbutia-t-elle. Vous à mes côtés, prince ! vous mon sauveur, vous le bon ange qui m'a rappelée à la vie ! Choisissez entre ce sommeil et ce reveil serait difficile ; on ne serait jamais sûr d'avoir pris le meilleur parti. »

Ce disant, elle chercha à se relever, se dégager des bras du prince. Ce dernier revint aussitôt à lui-même, retrouva le souvenir poignant de l'entrevue du pavil-